



LE LIEN

#Mai 2021

n°49



Une paroisse r@yonnante
4 place St Vaast – 59940 Estaires
03. 28. 48. 81. 54
jeanpaul2paroisse@orange.fr



TOUS EN PISTE ! LES VOCATIONS

La vocation, dans le cadre de la foi chrétienne, est un appel unique et personnel de Dieu, inscrit en chaque homme, créé par Dieu. Chaque personne humaine le reçoit pour y donner réponse dans la liberté de l'amour, en vue de son bonheur. Chacun est ainsi appelé mystérieusement, par Dieu, à Lui répondre en donnant sa vie. Il est ainsi associé, dans sa vie, au mystère pascal de Jésus, au passage vers une vie en plénitude.

« Toi aussi, tu as besoin de percevoir la totalité de ta vie comme une mission. [...] Puisses-tu reconnaître quelle est la cette parole, ce message de Jésus que Dieu veut délivrer aux hommes par ta vie ! Laisse-toi transformer, laisse-toi renouveler par l'Esprit pour que cela soit possible, et qu'ainsi ta belle mission ne soit pas compromise. Le Seigneur l'accomplira même au milieu de tes erreurs et de

tes mauvaises passes, pourvu que tu n'abandonnes pas le chemin de l'amour et que tu sois toujours ouvert, à son action surnaturelle qui purifie et illumine » Pape François, Gaudete et Exsultate, n°23-24

Dimanche dernier, nous avons mentionné les vocations. Pourquoi en parler après ? Chaque année, nous parlons des vocations au 4^{ème} dimanche de Pâques. Nous prions, nous insistons, sur les différentes vocations. Et ensuite, plus rien ! On n'en parle plus pendant un an. Alors j'ai voulu que ce mois de mai, mois de Marie, soit aussi le mois des vocations. Je vous invite à prier chaque jour pour les différentes vocations dans l'église.

D'abord, celles de tous les baptisés. Chaque chrétien, comme le rappelle le Pape François reçoit de la part de Dieu une mission. Il ne s'agit pas de se trouver un grand projet missionnaire inatteignable. Notre mission de baptisé se trouve dans nos compétences. Nous avons tous reçus des dons, développé des compétences. Pourquoi ne pas les mettre au service de Dieu à travers la paroisse ? Tu sais travailler le bois, tu sais peindre, tu es doué en électricité ou bien tu manipules avec excellence les nouveaux médias web, Facebook, YouTube, WhatsApp ...etc. Tu es doué avec les chiffres, l'écriture... Vous l'avez compris, chaque compétence, chaque don peut être utile à la paroisse. Il y a toujours de la place pour laisser exprimer le don que Dieu vous a donné.

Ensuite, je vous invite aussi à prier pour les vocations spécifiques, passant du mariage à la vie consacrée, sans oublier le ministère sacerdotal des prêtres. Oui nous avons tous une vocation, Dieu n'attend qu'une seule chose, de la développer.

Alors, enfin, seriez- vous prêts à bonifier votre vocation de chrétien ?

Durant ce mois de mai, chaque lundi et jeudi sera proposé un chapelet à 17h en la chapelle Notre Dame des Ruines. Nous prions particulièrement pour toutes les vocations. Un grand merci.

+ P Christophe, curé.

Intention du

Pape François

Le monde de la finance

Prions pour que les responsables financiers travaillent avec les gouvernements pour réguler les marchés financiers et protéger les citoyens contre leurs dangers

Visite à domicile

Mr le curé se rend disponible pour les personnes Souhaitant sa visite les mardis et jeudis après midi (sauf absence ou funérailles)
Téléphonez au presbytère pour prendre Rendez-vous 03.28.48.81.54

Confessions

Jeudi
16h30 à 17h30
Ou
Sur rendez-vous
03.28.48.81.54

Mémoire de Marie, Mère de l'Église, le lundi de Pentecôte



Conformément à la volonté du Pape, la mémoire de Marie Mère de l'Église est désormais obligatoire pour toute l'Église de rite romain, le lundi après la Pentecôte.

La Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des sacrements a publié le samedi 3 mars 2018 un décret en ce sens, signé le 11 février 2018, date du cent-soixantième anniversaire de la première apparition de la Vierge à Lourdes.

Décret sur la célébration de la bienheureuse Vierge Marie Mère de l'Église dans le Calendrier Romain Général

La joyeuse vénération dédiée à la Mère de Dieu dans l'Église contemporaine, à la lumière de la réflexion sur le mystère du Christ et sur sa propre nature, ne pouvait pas oublier cette figure de Femme (cf. Gal 4, 4), la Vierge Marie, qui est à la fois Mère du Christ et Mère de l'Église.

Ceci était déjà en quelque sorte présent dans la pensée de l'Église à partir des paroles prémonitoires de saint Augustin et de saint Léon le Grand. Le premier, en effet, dit que Marie est la mère des membres du Christ, parce qu'elle a coopéré par sa charité à la renaissance des fidèles dans l'Église; puis l'autre, quand il dit que la naissance de la Tête est aussi la naissance du Corps, indique que Marie est en même temps mère du Christ, Fils de Dieu, et mère des membres de son Corps mystique, c'est-à-dire de l'Église. Ces considérations dérivent de la maternité de Marie et de son intime union à l'œuvre du Rédempteur, qui a culminé à l'heure de la croix.

La Mère en effet, qui était près de la croix (Jn 19, 25), accepta le testament d'amour de son Fils et accueillit tous les hommes, personnifiés par le disciple bien-aimé, comme les enfants qui doivent renaître à la vie divine, devenant ainsi la tendre mère de l'Église que le Christ a générée sur la croix, quand il rendait l'Esprit.

A son tour, dans le disciple bien-aimé, le Christ choisit tous les disciples comme vicaires de son amour envers la Mère, la leur confiant afin qu'ils l'accueillent avec affection filiale.

Guide prévoyante de l'Église naissante, Marie a donc commencé sa propre mission maternelle déjà au cénacle, priant avec les Apôtres dans l'attente de la venue de l'Esprit Saint (cf. Ac 1,14).

Dans ce sentiment, au cours des siècles, la piété chrétienne a honoré Marie avec les titres, en quelque sorte équivalents, de Mère des disciples, des fidèles, des croyants, de tous ceux qui renaissent dans le Christ, et aussi de "Mère de l'Église", comme il apparaît dans les textes d'auteurs spirituels ainsi que dans le Magistère de Benoît XIV et de Léon XIII.

De ce qui précède on voit clairement le fondement sur lequel le bienheureux pape Paul VI, en concluant, le 21 novembre 1964, la troisième session du Concile Vatican II, a déclaré la bienheureuse Vierge Marie "Mère de l'Église, c'est-à-dire Mère de tout le peuple chrétien, aussi bien des fidèles que des Pasteurs, qui l'appellent Mère très aimable", et a établi que "le peuple chrétien tout entier honore toujours et de plus en plus la Mère de Dieu par ce nom très doux".

Le Siège apostolique a ainsi proposé, à l'occasion de l'Année Sainte de la Réconciliation (1975), une messe votive en l'honneur de la bienheureuse Marie Mère de l'Église, insérée par la suite dans le Missel Romain; il a aussi accordé la faculté d'ajouter l'invocation de ce titre dans les Litanies Laurétanes (1980) et il a publié d'autres formules dans le recueil des messes de la bienheureuse Vierge Marie (1986). Pour certaines nations, diocèses et familles religieuses qui en ont fait la demande, il a concédé d'ajouter cette célébration dans leur Calendrier particulier.

Le Souverain Pontife François, considérant avec attention comment la promotion de cette dévotion peut favoriser, chez les Pasteurs, les religieux et les fidèles, la croissance du sens maternel de l'Église et de la vraie piété mariale, a décidé que la mémoire de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église, soit inscrite dans le Calendrier Romain le lundi de la Pentecôte, et célébrée chaque année.

Cette célébration nous aidera à nous rappeler que la vie chrétienne, pour croître, doit être ancrée au mystère de la Croix, à l'oblation du Christ dans le banquet eucharistique et à la Vierge offrante, Mère du Rédempteur et de tous les rachetés.

Une telle mémoire devra donc apparaître dans tous les Calendriers et les Livres liturgiques pour la célébration de la Messe et de la Liturgie des Heures; les textes liturgiques nécessaires à ces célébrations sont joints à ce décret et leurs traductions, approuvées par les Conférences Episcopales, seront publiées après la confirmation de ce Dicastère.

Là où la célébration de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Église, est déjà célébrée, selon les normes du droit particulier approuvé, à un jour différent avec un degré liturgique supérieur, même dans le futur, peut être célébrée de la même manière.

Nonobstant toutes choses contraires.

Du siège de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements, le 11 février 2018, en la mémoire de la bienheureuse Vierge Marie de Lourdes.

Robert Cardinal Sarah

Préfet

+ Arthur Roche

Archevêque Secrétaire

Chapelet à 17h en la chapelle

Notre Dame des Ruines

Chaque lundi et jeudi de ce mois de mai



MERCI AUX PAROISSIENS

MERCI ☺

L'année 2020 fut éprouvante à tous les niveaux : santé, sociale, financier. Grâce à votre participation active, la paroisse voit son bilan financier positif. Deux causes : la première, la suppression du «Journal en communauté» a permis de faire une économie de 6500 euros, la deuxième cause, la participation aux quêtes a augmenté. un GRAND MERCI à vous les paroissiens pour votre soutien à la paroisse. Bien sûr continuons nos efforts. P Christophe.

AGENDA MAI

Sauf avis contraire,
Consulter Facebook
Ou site paroissial

Messes dominicales : Samedi 17h à St Pierre La Gorgue Dimanche 10h30 St Vaast Estaires

En semaine : Lundi 17h30 – Jeudi 17h30 suivie de l'adoration -Mardi, Mercredi et vendredi 9h Notre Dame des ruines Estaires

Dimanche 9 mai 9 h Temps fort de kt

Jeudi 13 mai Ascension 10h30 St Vaast Estaires

Vendredi 14 mai Retraite Profession de Foi

Samedi 15 mai Matin Retraite Profession de Foi
14 h Temps Fort 1^{er} communion

Dimanche 16 mai 10h30 Messe Profession de Foi

Dimanche 23 mai 10h30 Pentecôte 10h30 St Vaast Baptême de Cindy et Océane

Dimanche 30 mai 10h30 Premières communions

CARNET PAROISSIAL

Ils vont entrer dans la communauté paroissiale par le baptême

02 mai Arizona Pottier - 12h St Vaast
09 mai Eden Dubrulle - 10h30 St Vaast
15 mai Rowan Legrand - 16h St Pierre
16 mai Lyzio Verague - Louise Troislouches - 12h St Vaast
30 mai Arthur Pillot - Louka Hachin - Lenny Reubrecht - 12h St Vaast

Ils vont s'unir par le sacrement du mariage

Jérémy Dubois et Elodie Ruffin

Le 29 mai 14h30 Eglise St Pierre

Ils se sont endormis dans l'attente de la résurrection

Christian Dumoulin – Maurice Cassez –
Emilienne Guisse – Michel Dussart – Christiane Morel –
Cyrille Sénéchal - Régine VERWARDE
- Jean Jacques MAËSE - Chantal BARBRY

Préparation baptême de juin

samedi 22 mai et 29 mai
10h Salle paroissiale rue du
Lieutenant Ernouts

Renseignements

PERMANENCES

Pour toute inscription de mariage, de baptême, acte de baptême ou renseignements Vendredi 16h00 à 17h30 à Estaires (presbytère) (sauf en août). La Gorgue 16h-17h pour les messes

OUVERTURE EGLISE

Estaires 9h-17h

Au nouveau monde

La Gorgue : tous les jeudis à partir de 15 h sauf Janvier

CONFESSIONS sur rendez-vous

Des oublis ! Des erreurs ! Des infos ! Des dates ! Les informations sur cette feuille ne sont pas apportées par les anges. Merci de communiquer avant le 15 de chaque mois au :

Presbytère 4 place St Vaast Estaires Téléphone (33) 03.28.48.81.54 Email jeanpaul2paroisse@orange.fr
cvasse1973@gmail.com